

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL. 5 SEPTEMBRE 1896

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Leduc.—L'école d'agriculture d'Oka.—Patriotisme, par Honoré Mercier.—Poésie : Pierre et Madelon (avec gravure), par la comtesse de Chambrun.—Nouvelle canadienne, par Régis Roy.—Poésie : Ruines, par A. de Bussière.—Chronique littéraire, par E.-Z. Massicotte.—A mon couvent, par Lisette.—Petites curiosités (avec gravure).—Poésie : A mon ange gardien, par Emery.—A bâtons rompus, par G.-P. Labat.—A propos d'astronomie, par J.-B. Caouette.—Petites postes en famille.—Le château des Papes (avec gravure).—Que faut-il faire de ses mains.—Récréations en famille.—L'invitation.—Rébus.—Choses et autres.—Les Echecs.—Feuilleton : En détresse.

GRAVURES.—Beaux-Arts : Le déjeuner des colombes.—Un drame dans le désert : La revanche du fauve.—L'inauguration de l'Ecole d'agriculture d'Oka : Groupe des élèves et quelques-uns des invités ; Le lac du séminaire.—Rébus.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entre eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT QUARANTE-SEPTIÈME TIRAGE

Le cent quarante-septième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois d'AOUT), aura lieu samedi, le 5 SEPTEMBRE, à 2 heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.

NOTES ET IMPRESSIONS

Ayez des amis plus jeunes, auxquelles vous donnez d'affectueux conseils, mais cherchez un ami plus âgé en qui vous aurez toute confiance.—Paulette de CASTEL-FLEURY.

Tout est perdu quand le peuple craint moins la mort que la misère.

Les riches ne le seront pas longtemps s'ils ont le tort de se croiser les bras. Leur richesse sera pour eux une cause de servitude, jusqu'à ce qu'enfin elle disparaisse, sans que les lois ou les révolutions aient à s'en mêler, car le rendement du travail dépasse de plus en plus le loyer de l'argent. Voulez-vous perdre une famille riche ? Condamnez-la à vivre uniquement de ses rentes, pendant trois générations. La quatrième génération demandera l'aumône.—JULES SIMON.



out le monde parle politique ; impossible de tirer de qui que ce soit, en ce moment, un mot d'autre chose.

Pour faire diversion, si vous le voulez bien, nous n'en parlerons pas du tout, nous laisserons les politiciens se débattre à leur aise et nous nous occuperons un peu du Brésil.

C'est bien loin, je le sais, mais le sujet nous intéresse jusqu'à un certain point,

puisqu'il se trouve des gens qui font tout en leur pouvoir pour y envoyer des Canadiens.

A les en croire, le Brésil est un pays à nul autre pareil, on y vit à l'aise, sans se donner aucun mal, la terre donne plus qu'on ne lui demande, il n'y fait jamais froid, les loyers ne coûtent presque rien, et, si l'on meurt, ce n'est jamais de maladie et toujours de vieillesse.

Jean-Baptiste, défie-toi de ces belles paroles ; Josselte, je te préviens qu'il n'y a pas de pommes au Brésil et tu ne serais ni fille d'Eve, ni Canadienne, si tu n'aimais pas ce fruit délicieux.

Il y a bien d'autres choses qui manquent là-bas, dont l'absence se fait durement sentir.

. Ce n'est pas la première fois que l'on nous fait des offres d'émigration.

De temps en temps, on voit surgir un nouveau Tartarin qui vient nous faire de son pays les descriptions les plus fantaisistes et les plus attrayantes. Tout y est beau et rose, la vie y est plus facile et plus douce que partout ailleurs et, en vérité, ce n'est que pour nous rendre service qu'il nous engage à vendre le peu que nous avons pour aller chercher la fortune que nous rêvons et qui nous attend sous un autre ciel.

J'ai cependant tort de comparer ces gens à ce pauvre Tartarin, dont tout le crime au contraire fut de se laisser prendre aux belles paroles de M. de Mons, et d'engager ses compatriotes à aller avec lui fonder Port-Tarascon.

Vous savez ce qu'il advint de cette aventure.

De cruelles déceptions, la misère et un retour pitoyable.

C'est à peu près tout ce que l'on peut attendre d'une émigration lointaine dans un pays dont le climat, les habitudes, la langue etc., sont différents des nôtres.

Pour un qui réussit, combien succombent !

Jean-Baptiste, reste chez toi, cultive ton champ, parle français et, quoi qu'il arrive, le pain que tu mangeras dans ton pays, même quand la bise soufflera d'êr, aura toujours meilleur goût que celui que tu pourrais avoir au Brésil, sous un ciel de feu, au milieu de gens qui ne parlent pas ta langue.

Et puis, si les Brésiliens ont tant envie de nous voir, que ne viennent-ils chez nous !

. Un homme qui a eu une singulière existence, des honneurs, des chances extraordinaires de faire fortune et qui est mort très pauvre, malgré de grands talents et des connaissances étendues, c'est le premier vice-roi du Canada, Jean-François de la Roque, seigneur de Roberval.

Un savant français, M. l'abbé Morel, vient de m'envoyer une petite brochure qu'il a écrite sur ce premier représentant du roi dans la Nouvelle-France, et c'est avec le plus grand intérêt que je l'ai lue ; mais, ne voulant pas paraître trop égoïste, je vais vous en faire une bien courte analyse qui plaira, je crois, à ceux qui étudient notre histoire.

Vous n'en devrez aucune reconnaissance à votre chroniqueur, mais bien à ce bon curé qui, dans sa petite cure de campagne du vieux pays de Gaule, consacre ses loisirs à fouiller les vieux parchemins et les archives poudreuses.

C'était un grand seigneur, que Jean-François de la Roque, fils de Bernard de la Roque, connétable de Carcassonne, que Charles VIII chargea en 1496—il y a juste quatre cents ans—“ de réprimer les brigandages que plusieurs gens de guerre, vacabons ou feignans être gens de guerre, venus du royaume de Sicile ou d'ailleurs delà les monts, exerçaient sur le peuple, prenant les vivres et provisions des pauvres gens, contre leur gré et volonté, sans aucune chose leur en payer, emportant, ravissant à force de violence leurs autres biens, bagues et ustensiles, et leur faisant plusieurs griefves oppressions, dommages et molestations en corps et en biens.”

Il paraît qu'au “ bon vieux temps ” tout n'était pas rose pour le peuple.

En 1521, Jean-François de la Roque était majeur. Il administrait ses domaines, était de l'opulence et menait une vie princière. C'est vers cette époque que Clément Marot, secrétaire de Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, lui adressa deux pièces de vers qui nous donnent à deviner ce que c'était que ce grand seigneur, avide de jouissances. Dans la première, Marot le prie de lui procurer un cheval. Dans la seconde le poète raconte “ à son seigneur tant cher ” ses mésaventures, sa maladie et le traitement qu'il dut subir pour obtenir sa guérison.

Jean-François de la Roque se vit, un moment, seigneur de Roberval, Noé-Saint-Rémy, Noé-Saint-Martin, Bacouel et Mauru, au duché de Valois ; de Seuil, Poix et Azy, dans le Rethelois ; d'Arzins, Arménys, dans le Languedoc. Une nuée de flatteurs l'inondaient de leurs éloges. Il n'en fallait pas tant pour lui donner le vertige. Sa prodigalité ne connut plus de bornes. Elle l'obligea bientôt, tant pour reculer le paiement de ses dettes que pour se créer des ressources, à constituer des rentes sur chacune de ses terres, à vendre ses propriétés l'une après l'autre et à se dessaisir enfin de ses seigneuries elles-mêmes.

François Ier, qui aimait les seigneurs braves à la guerre et un peu extravagants en temps de paix, avait un faible pour ce Gascon qui dépensait sans compter son sang et son argent.

On le voit, en 1533, en la ville et le bourg de Poix, bailliage de Vitry, établir trois foires par an et un marché, le mercredi de chaque semaine, en faveur, disait le roi, des bons et agréables services que notre aimé et féal Jehan-François de la Roque, chevalier, sieur de Roberval et de Poix, portenseigne de cent hommes d'armes, dont a charge notre très cher et aimé cousin le seigneur de Flemanges (Robert III de la Marck) et maréchal de France—nous a par ci-devant faits pendant nos guerres et espérons qu'il fera en l'advenir.”

Il lui donna aussi plusieurs fois certaines sommes pour le tirer d'affaire momentanément, car il avait toujours besoin d'argent.

Quelques années plus tard, les découvertes de Jacques-Cartier firent grand bruit en France et c'est alors que J.-François de la Roque, toujours aux prises avec ses créanciers, conçut le projet de profiter du crédit dont il jouissait à la cour pour aller tenter la fortune au Nouveau-Monde.

Le 15 janvier 1540, par lettres patentes, datées de Fontainebleau, François Ier le créait “ lieutenant-général, chef ducteur et capitaine de la dite entreprise, ensemble de toutes les personnes, tant gens de mer que autres, qui iront en la dite entreprise, expédition et armée.”

L'article 6 de ces lettres patentes dispose des bénéfices de l'expédition de la manière suivante : “ 6o De donner et départir à ceux qui feront ledit voyage, au retour d'icelui, le tiers de tous les gains et profits mobiliers provenant du dit voyage, et aussi en retour à lui un autre tiers, l'autre tiers réservé au roi.”

Jacques-Cartier était sacrifié. Il n'est pas nommé dans les lettres du lieutenant-général, données à Jean-François de la Roque, et pourtant ses pouvoirs de ca-